
MODECOM départemental

Conseil Général du Cantal

28 avenue Gambetta

15000 Aurillac

[Voir le site internet](#)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans le cadre du plan départemental de prévention des déchets et de l'élaboration du plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux (PDPGDND), le Conseil Général a souhaité réaliser un modecom sur les ordures ménagères résiduelles (OMR) et sur le tout-venant des déchèteries. Concernant les OMR, le nombre d'échantillons a été adapté pour avoir une représentativité des résultats sur les 3 secteurs d'organisation du traitement des déchets ménagers sur le département.

Le modecom a été réalisé par un prestataire dans le cadre d'un marché intégrant 3 autres volets d'études :

- Réalisation d'un MODECOM sur les ordures ménagères résiduelles et bennes d'encombrants
- Évaluation et proposition d'optimisation des équipements ou services de collecte, tri et traitement des déchets valorisables
- Évaluer le programme d'équipements nécessaires au traitement des déchets résiduels en lien avec le nouveau contexte juridique, technique, normatif et local.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Connaître la composition moyenne des ordures ménagères résiduelles afin de cibler les actions prioritaires et les objectifs de prévention et de valorisation des déchets.
- Avoir une estimation de la composition des bennes de tout-venant de déchèterie pour connaître le potentiel en matière de valorisation et de détournement vers le réemploi.

Résultats quantitatifs

- 28 échantillons de 250 Kg d'OMR
- 7 T de tout-venant (3 bennes provenant de 3 déchèteries)

Quelques chiffres :

(Sur 262 Kg/hab/an d'OMR)

- 103 Kg/hab/an de déchets fermentescibles
- 24 Kg/hab/an de papiers recyclables (dont 11 Kg de publicités non adressées)

- 36 Kg/hab/an d'emballages ménagers (hors verre)
- 10 Kg/hab/an d'emballage en verre
- 4,4 Kg/hab/an de vêtements en bon état
- 4,5 Kg/hab/an d'aliments non consommés
- 17 Kg/hab/an de couches

Retrouvez l'ensemble des résultats dans le rapport complet téléchargeable ci-dessous

Résultats qualitatifs

/

MISE EN OEUVRE

Planning

- Janvier : publication du marché
- Mars : notification du marché et concertation avec les collectivités partenaires pour organisation des échantillonnages
- Avril-mai-juin : réalisation des caractérisations OMR et tout-venant de déchèterie
- Juillet : présentation des résultats en groupe de travail
- Novembre : présentation des résultats en Commission Consultative

Moyens humains

- Animatrice du plan départemental de prévention des déchets pour la rédaction du CCTP et le suivi des opérations en lien avec les collectivités partenaires
- Prestataire : réalisation des caractérisations (3 personnes + responsable)

Moyens financiers

37 000 euros TTC .

(OMR : 30 000 euros, tout-venant : 7000 euros)

Moyens techniques

Les opérations d'échantillonnage et de tri ont nécessité la mise à disposition de véhicules (chargeur) et de matériels (bacs de collecte et bennes) par les collectivités. L'utilisation d'un pont bascule est également nécessaire pour le tout-venant.

Partenaires mobilisés

- EPCI qui ont accueilli les opérations sur leur sites pour les prélèvements et/ou le tri (ISDND, déchèterie)
- Le parc routier départemental pour la mise à disposition d'un espace couvert pour réaliser le tri
- Un collecteur privé pour le tout-venant

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

oui

Difficultés rencontrées

/

Recommandations éventuelles

Anticiper les besoins en matière de matériels et de locaux ou espaces extérieurs à mettre à disposition par les collectivités pour que les opérations se déroulent dans de bonnes conditions (le travail de tri est déjà suffisamment pénible pour les opérateurs).

Mots clés

ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Août 2013

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale